



Lettre d'information sur le projet d'enquête *Handicaps-Incapacités-Dépendance*

n° 9, Novembre 99

Pour tout contact, demande d'information, prière de s'adresser à :
Pierre Mormiche, Serge Lambrey ou Gaëlle Quéré, Timbre F170,
INSEE, Division Enquêtes et Etudes Démographiques
☎ : (33) 1 41 17 55 03/67 69/67 71 - Télécopieur : (33) 1 41 17 62 79
Mél : pierre.mormiche@insee.fr

Sommaire

1. Les premiers résultats de l'enquête en Institutions de fin 98
2. Le bilan de l'enquête "de filtrage" associée au recensement de mars 99
3. Le lancement de l'enquête de fin 99 en domiciles ordinaires
4. Le chiffrage des déficiences
5. La mise au point de l'enquête complémentaire en prisons
6. Le développement des exploitations et études

Depuis la lettre n° 8 diffusée en mai dernier, le déroulement de l'enquête a pu avancer dans les délais prévus - la premier passage en domiciles ordinaires est actuellement sur le terrain - et l'opération cruciale d'enquête de filtrage associée au recensement s'est déroulée avec succès.

L'année 2000 verra le travail évoluer dans trois directions principales :

1. le développement des exploitations et études avec les chercheurs du groupe de projet ;
2. l'organisation des enquêtes de "deuxième passage", destinées à suivre les trajectoires individuelles ;
3. la mise au point des techniques dites "d'estimation sur petits domaines", visant à produire des résultats pour les demandeurs locaux.

1. Les premiers résultats de HID 98

Parus début août (Insee-Première n° 669), ils font notamment ressortir l'ampleur des inégalités sociales : par exemple, la proportion d'enfants de milieu ouvrier pensionnaires d'établissements pour enfants handicapés est sept fois plus importante que pour ceux de milieu cadres ou professions libérales.

Plus surprenantes sont les différences selon le sexe jusqu'à 60 ans : les garçons et les hommes sont très nettement majoritaires dans les établissements pour handicapés - surtout aux niveaux de handicaps les moins sévères.

Ces deux résultats inattendus au moins par leur ampleur ne pourront être complètement interprétés que lorsqu'on disposera des fichiers de l'enquête en domiciles ordinaires.

2. Le bilan de VQS

Conformément aux recommandations de l'ONU et à l'expérience canadienne, le tirage de l'échantillon HID en domiciles ordinaires a été réalisé grâce à la réalisation d'une enquête dite "de filtrage" (Vie Quotidienne et Santé), associée au recensement de mars 1999.

Un agent recenseur sur 150 a diffusé et recueilli le questionnaire VQS auprès des habitants de sa zone. Bien que l'enquête n'ait pas été obligatoire, 89 % des personnes sollicitées ont répondu - soit une population de 365 000 répondants.

Ces questionnaires anonymes ont été saisis puis ont permis, grâce à un tirage à probabilités inégales, la confection d'un échantillon de 22 000 personnes très majoritairement concernées par le handicap - sévère ou modéré.

Les Directions Régionales de l'INSEE ont ensuite dû retrouver dans le recensement (qui joue ainsi, comme à l'accoutumée, son rôle de base de sondage) les identités et adresses des personnes tirées, afin de constituer un échantillon utilisable par les enquêteurs de HID 99. Ce travail a été mené avec succès (moins de 1 % d'échecs) au cours de l'été.

3. La collecte de HID 99

L'enquête auprès des personnes vivant en domicile ordinaire a démarré dès le début novembre. Elle s'achèvera autour de la mi-janvier 2000.

L'échantillon comprend exactement 21 760 personnes, dont 2 000 dans le département de l'Hérault, où le Conseil Général a souhaité - et financé - une extension départementale. Dans 15 % des ménages sollicités, deux personnes font partie de l'échantillon HID, ce qui devrait permettre d'éclairer les questions "d'homogamie", de transmission familiale, et de situation des couples âgés.

Le questionnaire est à 90 % identique à celui de l'enquête en institutions, ce qui permettra comparaisons et totalisations par génération. Les quelques différences concernent naturellement les tâches ménagères, mais aussi la description des personnes qui aident. En outre, un court questionnaire est destiné aux aidants, afin d'évaluer certaines des difficultés de leur rôle.

4. Le chiffrage des déficiences

Lors de l'interview, l'enquêteur relève en clair la nature et l'origine des déficiences déclarées. Il réalise sur le champ un codage qui ne peut naturellement être que provisoire, tant cette question est complexe.

Il était nécessaire de prévoir, comme cela est le cas pour la morbidité dans les enquêtes "Santé", un chiffrage postérieur plus assuré, réalisé par une équipe médicalement encadrée.

Un groupe de travail ad hoc, réunissant des médecins et chercheurs de l'APF, du CREDES, du CTNERHI, de la DREES, de la DGS, de l'INSERM, a mis au point les spécifications de ce chiffrage.

Il devrait s'effectuer au cours du premier trimestre 2000 pour HID 98 (33 600 déficiences à recoder), avec un financement de la DREES, qui a lancé un appel d'offres pour sa réalisation. On espère pouvoir chiffrer dans la foulée les déficiences de HID 99, dont le fichier d'enquête est attendu à la fin du premier trimestre.

5. HID "Prisons"

A la demande du groupe de projet HID, l'INED a pris en charge la mise au point d'une enquête spécifique aux établissements pénitentiaires et s'est adjoint les conseils d'un groupe de projet ad hoc, comprenant notamment des représentants du ministère de la Justice.

Un premier test a pu avoir lieu avant l'été 99, et un second aura lieu avec des enquêteurs INSEE début 2000 dans trois établissements.

On espère pouvoir rassembler le financement de cette opération particulière et en assurer la réalisation à partir du second semestre 2000.

6. Le développement des exploitations et études

Le groupe de projet HID se consacre désormais en priorité à la coordination des exploitations de la riche base de données en cours de constitution.

Outre les travaux prévus par chacun des groupes de recherche représentés, on notera plusieurs "bonnes nouvelles" après un retard au démarrage (le fichier de HID 98 est disponible depuis le 31 mars !).

a) La DREES prévoit la publication d'un numéro spécial de *Solidarité-Santé* consacré à l'enquête et un colloque de présentation des résultats, probablement vers la fin 2000 ;

b) L'APF a sélectionné par appel d'offres 4 projets consacrés aux personnes handicapées motrices en institutions ;

c) L'Institut Fédératif de Recherches en Santé Publique de l'INSERM a obtenu un financement pour des exploitations de l'enquête. Ces travaux seront coordonnés par Jean-François Ravaut et Alain Letourmy, membres du groupe de projet HID ;

d) L'INSEE a ouvert deux postes dans son équipe chargée de HID : Christine Couet se consacrera d'abord à la réalisation d'un volume de tableaux sur HID 98, avant de prendre en charge les travaux d'estimations départementales et régionales ; le second poste sera consacré en priorité aux futurs volumes de tableaux sur HID 99, puis sur l'ensemble HID 98 et 99, puis sur les évolutions entre les passages 1998-2000 en institutions et 1999-2001 en domiciles ordinaires.

Soulignons à ce sujet que les équipes de recherche intéressées à exploiter l'enquête sont invitées à prendre contact avec les responsables de HID ou le groupe de projet.